

SHS et enjeux hydrotechniques

A propos du compartimentage SNI (Sciences de la nature et de l'ingénieur) et SHS (sciences humaines et sociales) en matière d'environnement, d'eau en particulier.

Les besoins exprimés par les SNI vis à vis des SHS dans le domaine de l'eau, tournent largement autour de la question de l'acceptation sociale des solutions techniques qu'elles-mêmes conçoivent et portent. Les SHS sont invitées en quelque sorte à proposer méthodes et outils en vue de mettre en ordre de marche acteurs et citoyens derrière les programmes et solutions imaginés ailleurs. C'est la crainte habituelle des SHS d'être instrumentalisées. De fait, même si les choses ont (un peu) évolué ces dernières années, les acteurs techniques de l'environnement rechignent à faire entrer les SHS comme partie prenante de l'expertise, des rex ou des projets, prétextant leur incapacité, au-delà des discours, à proposer des solutions concrètes. C'est un peu vrai. Les SHS sont d'ailleurs un peu mal à l'aise quand on les sollicite vraiment en dehors de leur mission de recherche. Naturellement elles restent sur leur réserve pour la raison déjà évoquée. Quand elles sont toutefois mobilisées on a souvent du mal à intégrer leurs « résultats » dans les démarches administratives et techniques. Les questions sociales sont en général jugées trop complexes à gérer dans le cadre imparti. Sans parler du registre des responsabilités abordé par les SHS qui n'est pas sans poser d'épineux problèmes sur le terrain. On prétexte que ces aspects relèvent du fonctionnement de la société et du politique (approche délibérative de résolution des problèmes), qu'ils n'ont donc pas à être traités au même titre que les questions techniques ; il y a des instances prévues à cet effet. La réalité montre un tout autre paysage. Les questions techniques et sociales sont en réalité toujours fortement intriquées et que pour vraiment les comprendre et les faire évoluer il convient d'intervenir en même temps dans les deux registres. La montée en puissance des think tank ces dernières années est symptomatique de cette dichotomie et de son besoin de dépassement. Mais il ne s'agit pas seulement de cela.

Les enjeux environnementaux actuels montrent que la manière dont nous appréhendons cet environnement est en réalité biaisée. Des tensions très fortes – pour ne pas dire plus - s'exercent pour simplifier entre trois entités : l'environnement (i.e. les systèmes de l'eau), le système technique et administratif qui l'encadre, et la société. L'un des enjeux aujourd'hui est de pouvoir penser ces trois entités en même temps, de mettre en rapport des dispositifs techniques avec des contextes socio-culturels, et cela sur des « objets » par nature complexes car à la croisée de processus divers, inscrits dans des échelles temporelles et spatiales multiples. Objets qui relèvent tout autant de la nature que des hommes. Il y a de fait des questions scientifiques et pratiques nouvelles à formuler sur ces objets d'un nouveau type, avec une place sans doute privilégiée à donner, côté SHS, aux registres juridiques et politiques au sein desquels ils se déploient.

DC, 4/10/2017